

Chers petits actionnaires

Alain Lemoine

LE CAPITALISME français est en ébullition. La BNP, la Société Générale et Paribas s'enlisent dans leur bataille boursière pour savoir qui créera la plus grosse banque, tandis que Vivendi, le leader mondial de l'eau, s'apprête à collecter 37 milliards de francs auprès des épargnants pour financer le rachat de US Filter, la plus grosse acquisition jamais réalisée par un Français aux Etats-Unis. Point commun à ces deux opérations : à chaque fois, les patrons de ces entreprises demandent l'aide des petits actionnaires pour soutenir ou financer leurs projets. Méritent-ils vraiment la confiance des épargnants ? Bien sûr, pour courtiser leurs précieux supporters, les uns promettent de ne pas licencier, les autres de réduire leurs dépenses et les derniers d'améliorer leur transparence.

Vivendi, la BNP et la Société Générale appellent les épargnants à la rescousse. Sans parfois y mettre les formes

Pourtant, en coulisses, ces mêmes groupes se livrent à des pratiques obscures pour arriver à leurs fins. Les banques le reconnaissent elles-mêmes. La BNP et la Société Générale ont ainsi saisi cette semaine les autorités boursières pour s'accuser mutuellement d'opérations jugées suspectes sur le cours de leurs titres, alors que la réglementation leur interdit théoriquement d'acheter ou de vendre les actions concernées par leurs projets de fusions.

Si ces accusations sont fondées, les épargnants peuvent légitimement se demander si les banques ne tentent pas de manipuler leur cours de bourse pour obtenir leur soutien. Si au contraire il s'agit de fausses allé-

gations visant à déstabiliser leurs adversaires, ils peuvent alors s'inquiéter du recours à la désinformation. Dans un cas comme dans l'autre, ces comportements n'inspirent pas confiance aux épargnants.

L'appel à l'épargne populaire de Vivendi qui veut séduire 500.000 petits porteurs, n'est guère plus rassurant. Malgré toutes les promesses faites par le président du groupe pour enrichir les actionnaires, l'annonce de son augmentation de capital, mardi dernier, a fait baisser l'action Vivendi de 8 % en trois jours. Et les investisseurs ont quelques raisons de douter de la transparence promise par le groupe Vivendi, alors que ce dernier vient de réaliser un appel

public à l'épargne sans fournir préalablement aux souscripteurs les documents d'information obligatoires et sans mettre à jour le prospectus de son appel à l'épargne pour tenir compte du projet d'acquisition de US Filter, comme la réglementation l'y obligeait.

Bien sûr, la réglementation est tatillonne et ces pratiques ne sont pas vraiment criminelles. D'ailleurs, la Commission des opérations de Bourse ne fait pas beaucoup d'efforts pour obliger les grandes entreprises à respecter ses règlements, ni pour sanctionner leurs infractions. Les épargnants, eux, sont plus sourcilieux. Du coup, ce climat les rend méfiants vis-à-vis de la Bourse. Alors que 84 % des Français reconnaissent aujourd'hui l'utilité économique de l'industrie financière, 47 % en ont une image négative, précisément par manque de confiance et par crainte des magouilles.